

BACCALAURÉAT EN DANSE

Faculté des arts

Téléphone : 514 987-3182

Ce programme comporte deux concentrations :

- *pratique artistique* (code 7107)
- *enseignement* (code 7606)

Le diplôme émis aux finissants de la concentration *enseignement* fera mention de la concentration.

GRADE

Bachelier ès arts, B.A.

SCOLARITÉ

Le programme avec concentration *pratique artistique* comporte quatre-vingt-dix crédits. Le programme avec concentration *enseignement* comporte cent vingt crédits.

OBJECTIFS

Ce programme vise le développement de compétences professionnelles en interprétation, création et enseignement de la danse tout en ouvrant la voie à des études de cycles supérieurs en danse. Il favorise la polyvalence à l'égard des métiers de la danse par une acquisition des compétences de base dans les diverses pratiques professionnelles lors du tronc commun. Il développe une identité professionnelle reposant sur des choix éclairés de carrière et une compréhension de la nature des défis proposés par chacun de ces métiers.

Ce programme permet de situer la formation théorique en regard de l'acte professionnel visé, favorisant ainsi une véritable intégration de la théorie à la pratique. Plus précisément, la formation vise à développer : une pratique corporelle globale basée sur une connaissance approfondie du corps et des principes d'exécution du mouvement dansé; une capacité de réflexion critique sur l'art; une démarche artistique et une démarche pédagogique cohérentes et polyvalentes; une capacité d'agir avec discernement et conformément à l'éthique professionnelle; une capacité de situer ses acquis dans une perspective de formation continue; un sens critique et une ouverture aux autres arts et aux autres pratiques liées à la danse; des capacités de communication verbale et écrite sur les divers champs d'application en danse; des compétences liées à la promotion de la danse dans le milieu.

La concentration *pratique artistique* permet d'approfondir les compétences de base acquises à l'intérieur du tronc commun en ce qui concerne à la fois l'interprétation et la création; le profil interprétation et le profil création viennent compléter cette spécialisation en accentuant soit les apprentissages permettant de développer un style d'interprétation et une polyvalence d'expression, soit les capacités liées à la création chorégraphique.

La concentration *enseignement* permet d'intégrer la formation artistique en danse à la formation psychopédagogique en vue du développement d'une intervention pédagogique cohérente. De plus, une formation pratique offrant des stages en milieu scolaire au primaire et au secondaire vient répondre aux exigences de qualification du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère)

CONDITIONS D'ADMISSION

Seule la concentration *enseignement* est contingentée.

Le programme n'admet de nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne.

Capacité d'accueil (concentration *enseignement*)

Automne : 20; Hiver: 0

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

(Voir règlements pédagogiques particuliers.)

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en danse ou l'équivalent;

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une autre concentration et avoir une formation soutenue et régulière en danse.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une formation soutenue et régulière en danse et avoir participé à des spectacles de danse en tant que danseur ou chorégraphe;

ou

avoir eu une formation soutenue et régulière en danse et en enseignement de la danse.

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec

Pour toutes les bases d'admission

- Tous les candidats doivent avoir atteint le niveau intermédiaire en danse (évalué lors de l'audition ou de la présentation vidéo en format VHS ou DVD pour la base d'études hors Québec).

Méthodes et critères de sélection : (pour les deux concentrations)

Audition en 2 points (ou, pour la base Études hors Québec, présentation vidéo en format VHS ou DVD) : 100 %

1. Technique (50 %) : capacités physiques, alignement, aisance et coordination

La note de passage pour ce point 1. est : 60 %.

2. Création et interprétation (50 %) : capacité de création, originalité, interprétation.

Note : La moyenne des points 1. (Technique) et 2. (Création et interprétation) doit être de 60 %.

Remarque : Les études en danse exigent la lecture de textes anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours du tronc commun de la première année (30 crédits) :

DAN1018	Technique IA
DAN1019	Technique IB (DAN1018)
DAN1022	Fondements du mouvement selon l'éducation somatique
DAN1033	Le mouvement dansé
DAN104X	Interprétation I
DAN1040	Histoire de la danse au XXe siècle
DAN205X	Interprétation II (DAN104X)
DAN2057	Les contextes de formation en danse: observation et analyse des pratiques de communication
DAN2061	Laboratoire d'apprentissage en danse; créer, interpréter, apprécier
KIN2660	Introduction à l'étude kinésiologique de la danse

Cours du tronc commun de la deuxième année (18 crédits Pratiques artistiques - 16 crédits Enseignement) :

DAN2016	Technique II (DAN1019)
-	concentration Pratiques artistiques
DAN2019	Technique II A (1 cr.) (DAN1019)
-	concentration Enseignement
et le cours	
DAN2021	Technique II B (2 cr.) (DAN1019)
* voir note	
-	concentration Enseignement
DAN2040	Histoire de la danse au Québec
DAN204X	Atelier somatique en danse
DAN303X	Interprétation III (DAN205X)
DAN3080	Introduction à l'écriture chorégraphique
DAN404X	Improvisation à la manière de...

* Le cours DAN2021, tout en étant obligatoire, n'est pas comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.

CONCENTRATION PRATIQUES ARTISTIQUES (code 7107)

les neuf cours suivants (24 crédits) :

DAN3014	Entraînement avancé I (Pour les étudiants en pratiques artistiques: DAN2016. Pour les étudiants en enseignement: DAN2019; DAN2021)
* voir note	
DAN4014	Entraînement avancé II (DAN3014)
* voir note	
DAN4020	Esthétique chorégraphique contemporaine
DAN422X	Spectacle chorégraphique dirigé : création de ... (6 cr.) (DAN303X)
DAN4220	Danse et société
DAN4280	Atelier chorégraphique (DAN3080)
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIIIe siècle au XXIe siècle)
HAR1025	Sources et caractéristiques de l'art moderne et contemporain: XIXe et XXe siècles
MUS1004	Atelier d'audition I

* Les cours DAN3014 et DAN4014, tout en étant obligatoires, ne sont pas comptabilisés pour le total des crédits conduisant au diplôme.

deux cours optionnels en dehors du champ de spécialisation de la danse, non siglés DAN ou DAM (6 crédits).

Pour compléter son programme l'étudiant choisit l'un des deux profils suivants :

•profil interprétation (12 crédits) :

les deux cours suivants (6 crédits) :	
DAN5014	Entraînement préprofessionnel (DAN4014)
* voir note	
DAN523X	Spectacle chorégraphique dirigé : répertoire de ... (6 cr.) (DAN303X)

six crédits de cours en rôles d'interprétation:

DAN6213	Rôles d'interprétation (DAN422X)
DAN6215	Rôles d'interprétation (DAN422X)
DAN6223	Rôles d'interprétation (DAN422X)
DAN6225	Rôles d'interprétation (DAN422X)
DAN6233	Rôles d'interprétation (DAN422X)
DAN6235	Rôles d'interprétation (DAN422X)

* Le cours DAN5014, tout en étant obligatoire, n'est pas comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.

ou

•profil création (12 crédits) :

DAN5286	Chorégraphie (DAN4280)
DAN6282	Spectacle chorégraphique libre (6 cr.) (DAN5286)
ou le jumelage de deux cours parmi les suivants (6 cr.) :	
le cours obligatoire suivant :	
FAM4002	Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques
FAM4003	Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique
FAM4004	Atelier de création interdisciplinaire en musique
FAM4005	Atelier de création interdisciplinaire en danse

un cours au choix parmi les suivants (3 crédits) :

DAM500X	Atelier intensif
DAM6000	Activité de synthèse
DAM6300	Stage d'enseignement en milieu récréatif
DAM6400	Stage en milieu professionnel
DAM6431	Stage d'enseignement en milieu récréatif et professionnel

DAN250X	Atelier pratique en danse
DAN3055	L'enseignement de la classe technique
DAN3440	La critique en danse (DAN1040)
DAN4390	Problématique de l'enseignement de la danse en milieux diversifiés
DAN5288	Production et mise en marché d'un événement
DAN5290	Introduction à la vidéodanse de création
DAN5520	Production de spectacle II
DAN6291	Vidéodanse libre (5 cr.) (DAN5286; DAN5290)
Ou tout autre cours pertinent aux études du candidat (sous réserve de l'approbation de la direction du programme).	

CONCENTRATION ENSEIGNEMENT (code 7606)

les cinq cours suivants (15 crédits) :

DAN3014	Entraînement avancé I (Pour les étudiants en pratiques artistiques: DAN2016. Pour les étudiants en enseignement: DAN2019; DAN2021)
* voir note	
DAN4014	Entraînement avancé II (DAN3014)
DAN4020	Esthétique chorégraphique contemporaine
ou le cours	
DAN4220	Danse et société
DAN4280	Atelier chorégraphique (DAN3080)
DAN523X	Spectacle chorégraphique dirigé : répertoire de ... (6 cr.) (DAN303X)

* Le cours DAN3014, tout en étant obligatoire, n'est pas comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.

les douze cours suivants (47 crédits) :

ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
ASC6003	Problématiques interculturelles à l'école québécoise
DAM4411	Stage d'enseignement de la danse: exploration
DAM4421	Stage d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire (4 cr.)
DAM4431	Stage d'enseignement de la danse au secondaire (4 cr.)
DAM4441	Stage d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire: intégration (12 cr.)
ou le cours	
DAM4451	Stage d'enseignement de la danse au secondaire: intégration (12 cr.)
DAN4301	Problématique de l'enseignement de la danse au préscolaire et au primaire
DAN4312	Didactique de la danse au secondaire
FPE3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
MUS4900	Diagnostic et gestion des apprentissages en arts
PSY2634	Psychologie du développement: période de latence et adolescence

Ouverture, complémentarité et interdisciplinarité (12 crédits) :

le jumelage de deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

FAM4002	Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques
FAM4003	Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique
FAM4004	Atelier de création interdisciplinaire en musique
FAM4005	Atelier de création interdisciplinaire en danse

deux cours parmi les cours offerts en art dramatique, en arts visuels, ou en musique ou parmi les cours suivants :

FAM1010	Atelier d'écriture en art
LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
ou tout autre cours dans une deuxième discipline, approuvé par la direction du programme.	

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

- Le programme est offert selon un régime d'études à temps complet.
- Les cours suivants, tout en étant obligatoires, ne sont pas comptabilisés pour le total des crédits conduisant au diplôme : DAN2021, DAN3014, DAN4014, DAN5014.
- Le cours suivant est un cours-année (automne-hiver) : KIN2660 Introduction à l'étude kinésiologique de la danse.
- Conditions d'accès pour le cours DAN6282 : Avoir reçu l'autorisation de la direction du programme après avoir été recommandé par le jury d'évaluation.
- La concentration *enseignement* du programme est assujettie aux dispositions de la Politique sur la langue française de l'Université, qui prévoit des normes d'obtention du diplôme plus exigeantes quant à la compétence linguistique, pour les programmes de baccalauréat conduisant à une autorisation légale d'enseigner.
- Les étudiants de la concentration *enseignement* du programme doivent réussir un cours de premiers soins et de RCR (Réanimation cardio-respiratoire) avant de s'inscrire au *Stage IV* (DAM4441-DAM4451). Les frais de ce cours sont à la charge de l'étudiant.

- Le cours libre prévu dans la concentration *pratiques artistiques* peut être choisi dans la liste des cours au choix ou dans tout autre domaine complémentaire, avec l'accord de la direction du programme.
- Un cheminement individualisé est offert à des personnes détenant une expérience professionnelle en danse et désirant compléter leur formation à temps partiel. Ces personnes accèdent au cheminement individualisé après avoir complété les cours du tronc commun ou avoir obtenu des reconnaissances d'acquis. Le cheminement de ces personnes est établi par la direction du programme. Si une personne désire obtenir le grade de bachelier sur la base d'un tel cheminement individualisé, le total des crédits (cours suivis et reconnaissances d'acquis) doit être d'au moins 90.
- Dans le cadre des cours du tronc commun, un étudiant inapte à suivre un cours technique, ne peut s'inscrire aux cours pratiques suivants : Improvisation, Interprétation, Mouvement dansé, Introduction à l'écriture chorégraphique. Par contre, il sera admissible aux cours Atelier somatique et Fondements du mouvement selon l'éducation somatique.
- La note obtenue à la fin du cours DAN1018 sera reportée en avril lorsque le cours DAN1019 aura été complété. Les cours à suivre en rôles d'interprétation (profil interprétation) sont choisis parmi les suivants qui sont jumelés à d'autres cours du programme : cours de 3 crédits : DAN6213-DAN6215-DAN6223-DAN6225-DAN6233-DAN6235.

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Exigences linguistiques en français écrit pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Mesures diagnostiques

Au cours de la première année d'études, au moment déterminé par la direction du programme, l'étudiante, l'étudiant peut être obligé de se soumettre à un test diagnostique mesurant ses forces et ses faiblesses en français écrit. Des mesures de soutien peuvent être imposées par la direction du programme aux étudiantes, étudiants n'ayant pas atteint le seuil de réussite du test diagnostique.

Les mesures de soutien ainsi que les seuils de réussite au test diagnostique pour les programmes concernés peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.cpef.uqam.ca/exigenceslinguistiques>

Test de certification

Pour répondre à la norme particulière des programmes de formation à l'enseignement, seule la réussite au test choisi par l'ensemble des universités québécoises atteste des compétences en français écrit et conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Première passation du test de certification

Au moment déterminé par la direction du programme et avec son autorisation, l'étudiante, l'étudiant se soumet une première fois (passation initiale) au test de certification au plus tôt après avoir complété sa première année d'études ou l'équivalent dans le programme.

Reprises du test de certification

En cas d'échec, l'étudiante, l'étudiant a droit à deux reprises (2^e et 3^e passations) sans interruption dans son cheminement académique dans le programme. À chaque reprise, l'étudiante, l'étudiant reprend seulement la partie échouée de l'épreuve.

Seuils de réussite

Les seuils de réussite au test de certification peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.cpef.uqam.ca/exigenceslinguistiques>

Échéancier

L'étudiante, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification dans chacun des deux volets avant le début de son troisième stage ou son équivalent. Conformément à l'article 7.3 du règlement des études de premier cycle, l'étudiante, l'étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences dans les délais prescrits sera soumis à certaines restrictions concernant la poursuite des études dans un programme de premier cycle menant au brevet d'enseignement.

Plus spécifiquement :

Au terme de la deuxième reprise (3^e passation), l'étudiante, l'étudiant sera soumis à une période de probation d'un an; elle, il ne pourra poursuivre son cheminement régulier dans le programme, ni s'inscrire au stage de la troisième année de son programme. La direction de programme assignera à l'étudiante, l'étudiant des objectifs pédagogiques et des modes de cheminement particuliers afin qu'elle, qu'il consacre ses efforts à la remédiation de ses difficultés en français. Au terme de la probation et avec l'approbation de la direction du programme,

l'étudiante, l'étudiant se soumet à la reprise finale (4^e passation) du test de certification avant le troisième stage.

Échec à la reprise finale (4^e passation) du test de certification

Un échec à la dernière reprise (4^e passation) du test de certification entraîne une exclusion du programme.

Exemption du test de certification

Tout étudiante, étudiant peut demander à être exempté du test de certification vérifiant les compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi ce test dans une autre université ou encore s'il possède déjà un brevet. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, au trimestre auquel l'étudiante, l'étudiant est admis dans le programme.

Frais

Les frais d'administration et de correction du test de certification sont assumés par l'étudiante, l'étudiant.

Compétences en français oral

Tout étudiant doit passer le test de vérification des compétences à communiquer oralement (test administré par le département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM) dès la première année d'études, au trimestre d'automne. Les frais d'administration et de correction de ce test sont entièrement assumés par l'Université.

Il n'y a aucune reprise à ce test. Tout étudiant qui échoue doit, avant la fin de sa deuxième année d'études dans le programme, s'inscrire au cours d'appoint :

LIN1016 (1 crédit) *Expression orale: compétence communicative*

LIN1017 (1 crédit) *Expression orale: la voix*

LIN1018 (1 crédit) *Expression orale: morpho-syntaxe et lexique*

LIN1019 (1 crédit) *Expression orale: compétence discursive*

ou

LIN1020 (3 crédits) *La communication orale pour les futurs enseignants*

en fonction des lacunes décelées et réussir avec le seuil exigé. La réussite au test de français oral ou la réussite des ou du cours d'appoint est une exigence à rencontrer afin de maintenir l'inscription au trimestre d'automne de la troisième année de formation. Tous les cours d'appoint doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études. Les cours en français oral font partie du cheminement académique de l'étudiant. Ils sont donc assujettis à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit remplir le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dtpts, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

DESCRIPTION DES COURS

ASC6003 Problématiques interculturelles à l'école québécoise

Les objectifs de ce cours sont les suivants: examiner les caractéristiques de l'éducation interculturelle; saisir les enjeux socioculturels de la pluriethnicité; appliquer avec discernement les connaissances théoriques apprises. Ce cours vise à sensibiliser les étudiants à la réalité d'une société pluriethnique et de les préparer à mieux répondre aux attentes et aux besoins des enfants issus de groupes minoritaires. Phénomène de l'immigration et son impact sur l'intégration des groupes ethniques en classe, à l'école et dans la société québécoise en général, et à l'école montréalaise en particulier. Analyse de situations scolaires en contexte de diversité. Multiplicité de choix identitaires qui s'offrent aux jeunes. Revue des moyens permettant la mise à jour des connaissances, la recherche et l'innovation dans ce domaine.

ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation

L'analyse du phénomène de la marginalité en milieu scolaire et communautaire. Principes sous-jacents à l'évolution de l'enfant dans le secteur scolaire régulier (normalisation, intégration, adaptation). Description des différentes difficultés d'adaptation au niveau intellectuel, physique, social et affectif. Introduction au dépistage et diagnostic des principales difficultés des élèves. Apprentissage de l'écoute active et stratégies pédagogiques au niveau de l'école, de la famille et de la communauté.

DAM4411 Stage d'enseignement de la danse: exploration

Ce premier stage d'insertion au milieu scolaire, en tant que spécialiste en art a pour but de sensibiliser à la mission éducative de l'école, aux réalités scolaires (structures administratives, structure des corps enseignants), aux responsabilités et tâches de l'enseignant spécialiste, aux clientèles cibles (préscolaire, primaire, secondaire) et leurs particularités (niveau socioéconomique, ethnicité, capacités, intérêts) ainsi qu'aux diverses modalités de l'enseignement des arts et de la danse (option, concentration, art-étude). Ce stage est une occasion pour l'étudiant de réfléchir sur son choix de carrière comme enseignant. Il est invité à observer le milieu scolaire, à confronter ses propres valeurs à celles du projet éducatif, à saisir les caractéristiques des clientèles cibles et leur représentation de la danse. Ce premier stage d'observation gravitera autour d'un certain nombre de lieux d'observation soigneusement choisis en fonction des objectifs poursuivis. La présence dans chaque lieu d'observation, sera précédée d'activités préparatoires sur le ou les thèmes d'observation. Elle sera suivie d'activités d'intégration. Un rapport sera exigé pour chaque lieu d'observation. Ce stage d'observation est d'une durée de cent trente-cinq heures réparties à raison de 8 jours de présence en milieu scolaire pour un total de 56 heures et de 79 heures de préparation à l'université au deuxième trimestre du programme d'enseignement.

DAM4421 Stage d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire (4 cr.)

Ce cours-stage vise à développer chez l'étudiant ses capacités d'observation, d'analyse, d'intervention et d'autosupervision en milieu réel. Son contenu porte sur les composantes de l'environnement d'apprentissage (instruction, gestion, climat), habiletés d'intervention, les conditions reconnues favorables aux apprentissages, les techniques d'observation et d'analyse de l'enseignement et la démarche d'autosupervision. Ce travail se fait à partir d'enregistrements vidéo de classes de danse, et de situations réelles d'enseignement. Par groupes de deux ou trois, sous la supervision du responsable du cours, et avec la collaboration de pairs recueillant des données d'observation, les étudiants s'initient à l'enseignement en contexte réel, au préscolaire et au primaire. Ils sont amenés à analyser la qualité de leur intervention sur la base des données d'observation, des feedback reçus et des conditions reconnues favorables aux apprentissages, puis à identifier des changements souhaitables à l'amélioration de leur performance pédagogique. Ce cours comporte une présence en milieu scolaire de 21 jours ou 147 heures et une présence à l'université de 25 heures pour un total de 172 heures.

DAM4431 Stage d'enseignement de la danse au secondaire (4 cr.)

Ce cours vise l'initiation à la tâche d'enseignement en contexte réel au secondaire en continuité et en progression avec le cours-stage d'enseignement au primaire. L'étudiant y est invité à assister le maître associé dans la réalisation de ses tâches pédagogiques, et à poursuivre ses activités d'observation. Le stagiaire y amorce aussi sa participation au projet de formation en danse. Ce stage permet l'intégration des apprentissages et des savoir-faire développés dans le cours DAN4311 Didactique de l'enseignement de la danse en milieu scolaire. Les questions d'optimisation et de régulation des apprentissages seront les questions guides de ce stage. L'étudiant y participera à l'élaboration d'outils d'observation centrés sur les élèves et leurs apprentissages, de manière à amorcer sa propre pratique évaluative d'une étape d'apprentissage en danse. Ce stage représente également une occasion d'évaluer ses planifications et stratégies pédagogiques, en vue d'un réinvestissement. L'étudiant y est donc amené à développer une approche réflexive sur sa pratique pédagogique. Un rapport de stage est exigé. Ce cours comporte une présence en milieu scolaire de 21 jours ou 147 heures et une présence à l'université de 25 heures pour un total de 172 heures.

DAM4441 Stage d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire: intégration (12 cr.)

Ce stage favorise la synthèse des apprentissages en offrant au futur spécialiste en danse l'occasion de vérifier et confronter ses acquis et sa capacité de prise en charge complète d'un groupe donné au préscolaire-primaire en assumant toutes les tâches liées à ce mandat allant de la planification de son programme d'enseignement, la gestion du groupe et de l'apprentissage, l'évaluation des apprentissages, l'encadrement, l'élaboration de projet de promotion de la danse, l'analyse critique de son enseignement et le réinvestissement de cette analyse dans des choix éclairés. Ce stage, qui s'effectue au huitième trimestre de formation, comporte deux étapes distinctes; la première préparant la prise en charge complète d'une étape d'enseignement. Ainsi avant la rentrée scolaire de janvier, le stagiaire rencontre le maître associé pour discuter de sa planification d'étape, pour préciser le rôle qu'ils sont mutuellement amenés à jouer à la deuxième étape, soit celle où il aura la charge complète de l'enseignement. Présent à la rentrée scolaire, le stagiaire assiste à l'accueil des élèves, apprend à les connaître et à se faire connaître d'eux et profite de ces moments pour expliquer de quelle façon il s'impliquera à la 2e étape qui s'étale de la fin janvier à la fin mai. Il s'agit d'un stage qui amène le stagiaire à réaliser une étape complète de prise en charge incluant la production d'un événement-danse, c'est-à-dire la conception et la supervision du projet chorégraphique, sa production sur le lieu de représentation et la promotion de l'événement dans son milieu. La prise en charge complète d'un groupe ou des groupes de l'enseignant associé représente 50 à 70% de la tâche de ce dernier. Le stagiaire aura à produire un plan de formation de trimestre détaillé (incluant les procédés de régulation, d'évaluation des apprentissages, les activités de promotion de la danse). Un rapport de stage est exigé du stagiaire. Ce rapport doit effectuer une mise en relation des réalités du milieu scolaire avec sa formation pédagogique et disciplinaire. Ce rapport doit permettre au stagiaire de projeter son insertion au milieu scolaire. Ce

cours comporte une présence en milieu scolaire de 50 jours ou 350 heures et une présence à l'université de 30 heures pour un total de 380 heures.

DAM4451 Stage d'enseignement de la danse au secondaire: intégration (12 cr.)

Ce stage favorise la synthèse des apprentissages en offrant au futur spécialiste en danse l'occasion de vérifier et confronter ses acquis et sa capacité de prise en charge complète d'un groupe donné au secondaire en assumant toutes les tâches liées à ce mandat allant de la planification de son programme d'enseignement, la gestion du groupe et de l'apprentissage, l'évaluation des apprentissages, l'encadrement, l'élaboration de projet de promotion de la danse, l'analyse critique de son enseignement et le réinvestissement de cette analyse dans des choix éclairés. Ce stage, qui s'effectue au huitième trimestre de formation, comporte deux étapes distinctes; la première préparant la prise en charge complète d'une étape d'enseignement. Ainsi avant la rentrée scolaire de janvier, le stagiaire rencontre le maître associé pour discuter de sa planification d'étape, pour préciser le rôle qu'ils sont mutuellement amenés à jouer à la deuxième étape, soit celle où il aura la charge complète de l'enseignement. Présent à la rentrée scolaire, le stagiaire assiste à l'accueil des élèves, apprend à les connaître et à se faire connaître d'eux et profite de ces moments pour expliquer de quelle façon il s'impliquera à la 2e étape qui s'étale de la fin janvier à la fin mai. Il s'agit d'un stage qui amène le stagiaire à réaliser une étape complète de prise en charge incluant la production d'un événement-danse, c'est-à-dire la conception et la supervision du projet chorégraphique, sa production sur le lieu de représentation et la promotion de l'événement dans son milieu. La prise en charge complète d'un groupe ou des groupes de l'enseignant associé représente 50 à 70% de la tâche de ce dernier. Le stagiaire aura à produire un plan de formation de trimestre détaillé (incluant les procédés de régulation, d'évaluation des apprentissages, les activités de promotion de la danse). Un rapport de stage est exigé du stagiaire. Ce rapport doit effectuer une mise en relation des réalités du milieu scolaire avec sa formation pédagogique et disciplinaire. Ce rapport doit permettre au stagiaire de projeter son insertion au milieu scolaire. Ce cours comporte une présence en milieu scolaire de 50 jours ou 350 heures et une présence à l'université de 30 heures pour un total de 380 heures.

DAM500X Atelier intensif

Ce cours permet à l'étudiant de se confronter aux conceptions et pratiques actuelles en danse auprès de créateurs et théoriciens canadiens ou étrangers. Contenu variable déterminé selon les besoins des étudiants en fonction des directives du comité de formation corporelle du département de danse.

DAM6000 Activité de synthèse

L'étudiant, sous la supervision d'un tuteur, réalise un projet personnel de synthèse. Le travail peut être collectif ou individuel et recouvrir plusieurs champs d'activités ou un seul. Il permet d'appliquer les connaissances théoriques et pratiques acquises en cours de formation dans les champs suivants: création et interprétation, enseignement de la danse, histoire, théorie de la danse, intégration multi-disciplinaire. Condition d'accès: Avoir réussi 60 crédits du baccalauréat en danse.

DAM6300 Stage d'enseignement en milieu récréatif

L'étudiant devra assumer l'animation d'un groupe en milieu récréatif en vue de l'amener à une création. Il sera chargé de l'organisation des différentes étapes de cette production.

DAM6400 Stage en milieu professionnel

L'étudiant, sous la supervision d'un tuteur, réalise un travail d'importance de direction de chorégraphie, d'interprétation, d'administration ou d'enseignement dans une compagnie de danse institutionnalisée ou un groupe indépendant de production. Condition d'accès: Avoir réussi 60 crédits du baccalauréat en danse.

DAM6431 Stage d'enseignement en milieux récréatif et professionnel

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'identifier les besoins et les caractéristiques motrices, affectives et intellectuelles d'une clientèle cible soit en milieu professionnel ou de loisir; de planifier et réaliser un projet d'enseignement et d'en évaluer les résultats; de collaborer à la mise sur pied d'un projet de formation; d'élaborer un projet de promotion de la danse; de produire un événement-danse en fonction d'un milieu donné.

Programmes de formation des établissements concernés. Danse en milieu diversifié: état de la question. Inventaire des ressources didactiques disponibles et propres à leur milieu donné. Stratégies de promotion de la danse. Clientèles: nature, caractéristiques, besoins spécifiques.

DAN1018 Technique IA

Ce cours vise le développement de la maîtrise et de la conscience corporelle par l'expérimentation et l'intégration d'apprentissages fondamentaux en technique de danse. Alignement corporel; transfert du poids; composantes d'exécution; aisance d'exécution: dimension artistique du mouvement dansé; mémorisation kinesthésique cognitive; vocabulaire intermédiaire de la danse. Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences no 1-11-12, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du

Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

DAN1019 Technique IB

Ce cours vise le développement de la maîtrise et de la conscience corporelle par l'expérimentation et l'intégration d'apprentissages fondamentaux en technique de danse. Ce cours est la suite de DAN1018. Alignement corporel; transfert du poids; composantes d'exécution; aisance d'exécution: dimension artistique du mouvement dansé; mémorisation kinesthésique cognitive: vocabulaire intermédiaire de la danse. Ces éléments sont présentés avec une complexité grandissante. Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences no 1-11-12, telles qu'énoncées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.
Préalable(s): DAN1018 Technique IA

DAN1022 Fondements du mouvement selon l'éducation somatique

Ce cours vise à initier l'étudiant à différentes approches somatiques en usage dans le milieu de la danse; à le rendre apte à modifier son organisation corporelle en vue d'une optimisation de son rendement fonctionnel et expressif; effectuer une réflexion critique par rapport à la formation pratique du danseur. Cours axé sur l'expérimentation et l'analyse qualitative des structures corporelles, de leurs fonctions cinétiques et du potentiel expressif qui en découle. Définition de l'éducation somatique. Spécificité de différentes approches somatiques (Alexander, Body-Mind Centering, Bartenieff, Feldenkrais, Kinetic Awareness, Ideokinesis, Pilates, etc.). Thèmes de travail en éducation somatique. Stratégies pédagogiques en éducation somatique. Ce cours est suivi d'un laboratoire de trois heures.

DAN1033 Le mouvement dansé

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à nommer, préciser et développer ses propres qualités expressives; démontrer une maîtrise théorique et pratique du rythme; interpréter efficacement des enchaînements dansés avec expressivité et musicalité; générer du mouvement avec ou sans contrainte expressive ou rythmique; élaborer de courtes séquences dansées et les décrire; analyser des rythmes et des structures musicales; développer des outils de notation personnels; observer le mouvement dansé. Travail d'improvisation et de composition à partir de principes inspirés entre autres de la théorie de Rudolf Laban et de notions rythmiques inspirées, entre autres, de la théorie de Jacques Dalcroze. Ce cours est suivi d'un laboratoire d'une heure et trente minutes.

DAN104X Interprétation I

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de répondre aux exigences artistiques de l'exécution du mouvement dansé. Identification et expérimentation des composantes de l'interprétation en danse (le corps, l'espace, la dynamique dans leur relation à soi et la communication à l'autre). Ce cours est suivi d'un laboratoire de trois heures.

DAN1040 Histoire de la danse au XX^e siècle

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'identifier et différencier les différents courants chorégraphiques du XX^e siècle; de situer ces courants chorégraphiques dans le temps et dans leur contexte social; de caractériser les différents styles en danse dont: ballet classique, ballet moderne, danse néoclassique, danse contemporaine, danse jazz, danse postmoderne et autres; d'analyser l'expression chorégraphique en rapport avec les phénomènes culturels et l'évolution des autres arts. Survol des courants chorégraphiques qui ont révolutionné l'art de la danse depuis plus d'un siècle: les théoriciens précurseurs Delsarte-Dalcroze-Laban; les artistes fondateurs dont Duncan, Fuller, St Denis, Shawn; l'Ausdruckstanz allemande et la «modern dance» américaine; les écoles chorégraphiques occidentales notamment Graham, Limon, Cunningham Wigman; l'expérimentation chorégraphique en ballet de la période Diaghilev jusqu'au ballet moderne; le courant postmoderne américain de Cunningham à Judson Church et Grand Union; le néo expressionnisme allemand: Bausch, Hoffmann, Linke; la danse butô. Ce cours est suivi d'un laboratoire d'une durée de 3 heures.

DAN2016 Technique II

Ce cours vise le développement de la maîtrise et de la conscience corporelle par l'expérimentation et l'intégration d'apprentissages fondamentaux de la technique en danse. Alignement corporel; transfert du poids; composantes d'exécution; aisance d'exécution du mouvement dansé; dimensions artistiques; mémorisation kinesthésique et cognitive: vocabulaire avancé de danse. Ce cours exige la présence de deux professeurs durant le trimestre. L'étudiant rencontrera les objectifs du cours à travers deux approches pédagogiques différentes.
Préalable(s): DAN1019 Technique IB

DAN2019 Technique II A (1 cr.)

Ce cours vise le développement de la maîtrise et de la conscience corporelle par l'expérimentation et l'intégration d'apprentissages fondamentaux de la technique en danse. Alignement corporel; transfert du poids; composantes d'exécution; aisance d'exécution du mouvement dansé; dimensions artistiques; mémorisation kinesthésique

et cognitive: vocabulaire avancé de danse. Ce cours exige la présence de deux professeurs durant le trimestre. L'étudiant rencontrera les objectifs du cours à travers deux approches pédagogiques différentes.

Préalable(s): DAN1019 Technique IB

DAN2021 Technique II B (2 cr.)

Ce cours vise le développement de la maîtrise et de la conscience corporelle par l'expérimentation et l'intégration d'apprentissages fondamentaux de la technique en danse. Alignement corporel; transfert du poids; composantes d'exécution; aisance d'exécution du mouvement dansé; dimensions artistiques; mémorisation kinesthésique et cognitive: vocabulaire avancé de danse. Ce cours exige la présence de deux professeurs durant le trimestre. L'étudiant rencontrera les objectifs du cours à travers deux approches pédagogiques différentes.

Préalable(s): DAN1019 Technique IB

DAN204X Atelier somatique en danse

Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir une approche somatique et de l'appliquer à l'apprentissage technique et au travail de chorégraphe ou d'interprète. Atelier pratique portant sur l'acquisition d'une technique somatique en danse: Feldenkrais, Alexander, Body-Mind Centering, Bartenieff, etc.

DAN2040 Histoire de la danse au Québec

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de comprendre et de décrire le rôle de la danse au Québec en relation avec les événements culturels et sociopolitiques; d'identifier et d'analyser les différents courants chorégraphiques du Québec; de comparer l'évolution des pratiques chorégraphiques québécoises et canadiennes; d'établir des liens entre les démarches créatrices établies dans d'autres domaines artistiques et celles de la danse au Québec et ailleurs. Évolution de la danse au Québec dans une perspective socioculturelle et historique. Étude des divers courants artistiques et leurs incidences sur la transformation des pratiques culturelles. La danse dans la société canadienne française avant 1952. Le ballet classique: des précurseurs aux compagnies établies. La période automatiste. Écoles et compagnies de danse contemporaine: Le Groupe de la Place Royale et le Groupe Nouvelle Aire. Des premiers chorégraphes indépendants à la nouvelle danse. Courants chorégraphiques populaires. Politiques culturelles provinciales et fédérales.

DAN205X Interprétation II

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de satisfaire aux exigences artistiques de l'exécution de langages chorégraphiques divers. Appropriation et intégration des composantes de l'interprétation en danse (le corps, l'espace, la dynamique dans leur relation à soi et la communication à l'autre) sous forme de compétences personnalisées. Ce cours est suivi d'un laboratoire de trois heures.

Préalable(s): DAN104X Interprétation I

DAN2057 Les contextes de formation en danse: observation et analyse des pratiques de communication

Ce cours vise à développer, chez l'étudiant, une vision globale et pluraliste de l'enseignement de la danse comme une voie professionnelle ou complémentaire de la pratique artistique. Il permet de situer les différentes pratiques de communication et d'interaction en danse dans leurs contextes artistique, social et pédagogique. Ce cours prend appui sur le référentiel des compétences professionnelles à développer dans la formation (universitaire) à l'enseignement afin d'aider l'étudiant à mettre à jour ses représentations de la relation d'enseignement en danse. Il vise à mettre en lumière la logique des relations artistiques et pédagogiques au moyen de :

- L'observation et de l'analyse de situations de communication et d'interaction pédagogiques en contextes de création, d'interprétation et d'appréciation chorégraphique;
- L'étude de la relation artistique entre le communicateur (enseignant, créateur, animateur, etc.) et les destinataires (élèves, interprètes, spectateurs, etc.);
- La description des buts de l'enseignement en milieu scolaire, professionnel et récréatif;
- L'identification des caractéristiques et des besoins particuliers des clientèles dans les différents milieux;
- L'identification des composantes de la relation enseignement/apprentissage (sujet/agent/objet du modèle SOMA)2 en fonction des postures identitaires de chacun des profils d'étude en danse;
- La familiarisation avec les fondements de l'éducation et les différents actes professionnels associés à la pratique pédagogique (planifier, gérer, instruire et évaluer);
- L'analyse de la problématique de la professionnalisation des enseignants en danse; du rôle de l'éthique dans la profession enseignante; des conventions de communication et d'interaction en contextes de création, d'interprétation et d'enseignement; de l'apport complémentaire de la culture et de l'éducation dans la formation générale des jeunes (statut d'artiste à l'école versus enseignant de danse en milieu scolaire).

DAN2061 Laboratoire d'apprentissage en danse; créer, interpréter, apprécier

Ce cours pratique vise à former un étudiant réflexif et coopératif capable de rendre compte de ses expérimentations des démarches liées aux compétences en danse (créer, interpréter, apprécier) et ce, pour développer une vision intégrée de la discipline en fonction des différents contextes de la pratique professionnelle; De mieux comprendre les enjeux de l'acte d'apprendre à être compétent en danse pour les intégrer dans la conception et l'animation d'une situation d'enseignement-apprentissage.

Le cours s'appuie sur une vision contemporaine de l'éducation. Les diverses tâches d'apprentissage expérimentées en groupes de coopération ou individuellement, sont accompagnées d'un temps d'observation, d'analyse, de questionnement et d'échange qui se poursuit par la rédaction d'un journal de bord et par des communautés de lecture qui permettent la construction des savoirs. Le contenu traitera des éléments suivants: la danse comme discipline artistique et matière pédagogique, les composantes des compétences (créer, interpréter, apprécier), la dynamique de création, les stratégies cognitives inhérentes au développement des compétences, les éléments du langage de la danse, l'analyse réflexive, les conditions d'apprentissage, la coopération, les stratégies de communication et d'animation et les différents contextes de la pratique professionnelle (éducation, récréation, formation professionnelle).
Condition d'accès: Être admis au baccalauréat en danse.

DAN250X Atelier pratique en danse

Ce cours permet à l'étudiant de se confronter aux conceptions et pratiques actuelles en danse auprès de créateurs et théoriciens canadiens ou étrangers. Contenu variable déterminé selon les besoins des étudiants en fonction des directives du comité de programme de premier cycle en danse. Diverses approches pédagogiques selon la pratique du spécialiste: classe de maître, improvisation, approche par projet, travail en groupe, en sous-groupe ou individuel, approche interculturelle, etc.

DAN3014 Entraînement avancé I

Suite du cours DAN2016.

Ce cours exige la présence de deux professeurs durant le trimestre. L'étudiant rencontrera les objectifs du cours à travers deux approches pédagogiques différentes.

Préalable(s): Pour les étudiants en pratiques artistiques: DAN2016 Technique II. Pour les étudiants en enseignement: DAN2019 Technique II A (1 cr.); DAN2021 Technique II B (2 cr.)

DAN303X Interprétation III

Ce cours vise à permettre à l'étudiant une participation active au processus de création chorégraphique et une ouverture aux modes de représentation divers (scène, caméra, installation, performance, multimédia, etc.). Développement d'une maîtrise et application créative des compétences artistiques particulières liées à la fonction d'interprète en danse. Ce cours est suivi d'un laboratoire de trois heures.

Condition d'accès: Être admis au programme du baccalauréat en danse.

Préalable(s): DAN205X Interprétation II

DAN3055 L'enseignement de la classe technique

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de discuter en manifestant un sens critique sur la classe technique en danse; de décrire les apprentissages d'ordre moteur, cognitif et affectif requis en classe de technique de danse, et de les ajuster à différents niveaux d'apprentissage; de reconnaître des conditions d'apprentissage propices aux gains en apprentissage; d'estimer la pertinence d'activités d'apprentissage (contenu et approche pédagogique) en fonction d'un contexte spécifique; de se familiariser avec les habiletés d'intervention essentielles à la conduite de la classe technique: la présentation de la tâche, la conduite de l'exécution, la distribution des feedback sur les réponses. Cours axé sur l'observation, l'analyse et l'expérimentation d'une variété de situations reliées à l'enseignement de la classe technique. Considération des rôles de la classe technique dans l'entraînement des danseurs. Objectifs de la classe technique. Apprentissages fondamentaux aux plans moteur, cognitif et affectif. Connaissances, habiletés et attitudes des enseignants. Dimensions de l'environnement d'apprentissage. Tendances de formation en danse.

DAN3080 Introduction à l'écriture chorégraphique

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de développer une écriture chorégraphique cohérente en élaborant des phrases gestuelles mettant à profit ses acquis (techniques, rythmiques, musicaux, expressifs, cognitifs); de collaborer à l'écriture chorégraphique d'autres étudiants du groupe en agissant à titre d'interprète; d'observer, analyser et commenter ses propres réalisations et celles des autres étudiants du groupe. Ateliers pratiques d'élaboration, d'expérimentation et de réalisation à titre de chorégraphe et d'interprète. Observation et analyse de réalisations faites en classe et sur vidéo. Considération des composantes du mouvement dansé: le geste, le temps, l'énergie. Mécanismes de la création en danse: l'imaginaire, les sources, la motivation, l'intuition, l'instinct, le risque. Construction de courts essais chorégraphiques appliquée à un solo, un duo, un groupe.

DAN3440 La critique en danse

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de décrire, analyser, interpréter et évaluer des œuvres chorégraphiques; de cerner l'approche chorégraphique utilisée; de situer les rôles possibles du critique de danse face à la société et au milieu artistique; de

différencier les diverses approches critiques; d'identifier l'évolution de l'écriture critique en danse au Québec et à l'étranger. Expériences d'analyse d'œuvres chorégraphiques et d'écriture. Initiation à la réflexion critique et aux différentes approches possibles. La fonction du critique de danse. Étude de l'évolution du discours critique en rapport avec la danse.

Préalable(s): DAN1040 Histoire de la danse au XXe siècle

DAN4014 Entraînement avancé II

Ce cours vise le développement de la maîtrise et de la conscience corporelle par l'expérimentation et l'intégration d'apprentissages fondamentaux de la technique en danse, en rendant l'étudiant capable de maîtriser son alignement corporel dans toute situation gestuelle; d'adapter ses acquis techniques à tout style de danse présenté; de démontrer une aisance corporelle dans l'exécution du style de danse demandé; de faire preuve d'endurance physique; d'interpréter le style de danse demandé avec une précision technique et un contrôle corporel de haut niveau; de repérer, d'analyser et d'incorporer les facteurs qualitatifs du style demandé afin de pouvoir les interpréter; d'injecter un engagement personnalisé dans son exécution des mouvements; d'autoévaluer sa performance de façon critique; de mémoriser et d'exécuter efficacement des séquences de mouvements. Acquisition d'habiletés techniques inhérentes au style de danse demandé et portant entre autres sur l'alignement corporel, le transfert de poids dans le mouvement, les composantes d'exécution du mouvement, l'aisance d'exécution du mouvement dansé, la mémorisation et l'exécution. Ce cours exige la présence de deux professeurs durant le trimestre. L'étudiant rencontrera les objectifs du cours à travers deux approches pédagogiques différentes.

Préalable(s): DAN3014 Entraînement avancé I

DAN4020 Esthétique chorégraphique contemporaine

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de situer la production chorégraphique de 1960 à aujourd'hui dans un contexte socio-artistique; d'analyser des œuvres chorégraphiques; de situer sa pratique personnelle par rapport aux autres pratiques. Retour rapide sur les grandes périodes de la danse moderne. Étude approfondie de la danse après 1960 (courant dit postmoderne, danse-théâtre et propositions chorégraphiques actuelles) sous l'angle de leur apport à la transformation du corps dansant, de leur rapport à la représentation et à la production du sens. Analyses d'œuvres. Mise en relation avec les autres arts.

DAN404X Improvisation à la manière de...

Le cours vise à rendre l'étudiant capable de générer spontanément du mouvement dansé ainsi que de prendre conscience des résistances ou des blocages de divers ordres entravant cette capacité; d'appliquer les moyens appropriés pour apprivoiser et dépasser les résistances ou blocages; d'identifier les mécanismes et les exigences mis en jeu dans l'improvisation; d'appliquer ces mécanismes et exigences à divers exercices d'improvisation de types: solo, duo, groupe; de situer l'improvisation comme finalité et comme outil de développement en interprétation et en création. Ateliers pratiques d'expérimentation de divers types, contextes et stimuli d'improvisation. Considération des composantes du mouvement dansé comme assises de l'improvisation en danse. Mécanismes de l'improvisation: abandon, contrôle, risque, fluidité, action et mémoire, etc. Exigences de l'improvisation: savoir-être et savoir-faire, générosité, humilité, engagement et intégrité.

DAN422X Spectacle chorégraphique dirigé : création de ... (6 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'interpréter devant un public une ou des œuvres créées pour eux par un chorégraphe en respectant les exigences techniques et artistiques de l'œuvre ou des œuvres; de maîtriser son interprétation de l'œuvre ou des œuvres durant l'ensemble des représentations; d'utiliser ses acquis en technique, en improvisation et en interprétation pour répondre aux demandes du chorégraphe. Création du vocabulaire et de la structure chorégraphique, travail d'interprétation et d'acquisition d'une maîtrise technique, répétitions de l'œuvre concernées, représentations publiques. Ateliers et spectacles publics.

Préalable(s): DAN303X Interprétation III

DAN4220 Danse et société

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'identifier les différentes manifestations de la danse et leurs fonctions dans diverses sociétés; de situer les manifestations de la danse dans leur contexte culturel; d'identifier les liens du politique, de l'économique avec la danse. Survol des diverses formes, manifestations et pratiques de la danse dans différentes sociétés. Les fonctions de la danse: fonction sociale, fonction d'expression rituelle ou séculière, fonction de loisir, fonction psychologique, fonction esthétique, fonction économique, etc. Étude des dimensions socioéconomiques du phénomène danse: les conditions socioéconomique de l'artiste, le marché de l'art, les publics de la danse, les politiques culturelles.

DAN4280 Atelier chorégraphique

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de développer une écriture chorégraphique à travers de courts essais pour duos et petits groupes; de collaborer à titre d'interprète à l'écriture chorégraphique d'autres étudiants dans un contexte d'essais chorégraphiques; d'analyser son écriture chorégraphique dans une perspective de développement artistique. Écriture chorégraphique: vocabulaire, syntaxe, sens de la forme. L'interprétation chorégraphique: de la collaboration à l'écriture à la présentation de l'essai. La relation

interprète-créateur.

Préalable(s): DAN3080 Introduction à l'écriture chorégraphique

DAN4301 Problématique de l'enseignement de la danse au préscolaire et au primaire

Ce cours vise à préparer les étudiants aux exigences de l'enseignement de la danse aux ordres préscolaire et primaire. Ces exigences se traduisent notamment par la compréhension des enjeux organisationnels de l'enseignement des arts à l'école primaire; par la prise en compte des éléments du Programme de formation de l'école québécoise au regard des arts et de la danse en particulier; par l'analyse des besoins spécifiques des élèves du préscolaire et du primaire; par la planification à court terme de tâches d'apprentissage et d'évaluation en danse adaptées à ces clientèles; par le développement de stratégies de gestion de classe de danse efficaces; enfin, par la formulation d'un discours pédagogique centré sur la reconnaissance et la promotion de la valeur formative de la danse à l'école primaire. Considérant qu'un enseignement de la danse fidèle aux visions contemporaines de l'éducation artistique est l'objet de ce cours, les étudiants participeront à des communautés de lectures, à l'observation des clientèles sur le terrain, à l'expérimentation et à l'analyse en groupe de situations d'apprentissage adaptées au préscolaire et au primaire, à la résolution de problèmes en équipe, à la planification concertée de tâches d'apprentissage en danse et à leur expérimentation en micro-enseignement. Le contenu de ce cours porte sur les caractéristiques des élèves du préscolaire et du primaire sur les plans cognitif, affectif et psychomoteur, sur l'étendue des compétences disciplinaires à développer (création, interprétation, appréciation) et leur évaluation formative (régulation des apprentissages en danse, moyens pour la prise d'informations tenant compte de la réalité du spécialiste à l'école primaire, etc.), sur le caractère transférable des compétences transversales mobilisées en danse, sur la progression des contenus de formation du primaire et les démarches d'apprentissage à privilégier, sur les stratégies de gestion efficaces d'une classe de danse et sur le rôle des repères culturels dans les apprentissages en danse.

Condition d'accès: Être admis au baccalauréat en danse.

DAN4312 Didactique de la danse au secondaire

Ce cours vise à former les étudiants à concevoir des plans d'enseignement de la danse à moyen et long termes, adaptés à divers types d'élèves du secondaire, dans une perspective de développement des compétences disciplinaires visées par le programme, à élaborer et valider des instruments d'observation et d'évaluation de la progression des apprentissages et du degré d'acquisition des compétences à créer et interpréter des danses par les élèves, ainsi qu'à participer au projet scolaire d'évaluation. Le cours fera largement appel aux communautés de lectures, à la présentation, justification, et discussion des travaux réalisés par les étudiants dans le cadre du cours, à l'exposé par le professeur responsable, des invités ou les étudiants. Son contenu abordera les éléments suivants: lecture des besoins et caractéristiques des élèves, profil de sortie des apprentissages chorégraphiques d'élèves du secondaire, conception des activités charnières d'un programme annuel d'enseignement de la danse, répartition des apprentissages requis à la réalisation d'une activités charnière sur le nombre de leçons nécessaires. Sens de l'évaluation des apprentissages en art en général et en danse en particulier. Conception et validation d'outils d'observation et d'évaluation des apprentissages de la danse. Le projet scolaire d'évaluation.

Condition d'accès: Être admis au baccalauréat en danse

DAN4390 Problématique de l'enseignement de la danse en milieux diversifiés

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'identifier les besoins et les caractéristiques motrices, affectives, intellectuelles d'une clientèle d'un milieu donné autre que scolaire; de planifier et superviser un programme de formation en danse en fonction d'une clientèle; de collaborer à un projet d'innovation pédagogique en danse; de collaborer à la réalisation d'un projet de promotion de la danse en milieu récréatif et professionnel. Philosophie de l'enseignement à vocation récréative et de formation professionnelle et considérations pédagogiques. Analyse des clientèles. Le projet de formation: ses exigences et incidences à court, moyen, long termes. L'inventaire des ressources disponibles. Projet de la danse en milieu récréatif et de formation professionnelle.

DAN5014 Entraînement préprofessionnel

Ce cours vise le développement de la maîtrise et de la conscience corporelle par l'expérimentation et l'intégration d'apprentissages fondamentaux de la technique en danse, en rendant l'étudiant capable de maîtriser son alignement corporel dans toute situation gestuelle; d'adapter ses acquis techniques à tout style de danse présenté; de démontrer une aisance corporelle dans l'exécution du style de danse demandé; de faire preuve d'endurance physique; d'interpréter le style de danse demandé avec une précision technique et un contrôle corporel de haut niveau; de repérer, d'analyser et d'incorporer les facteurs qualitatifs du style demandé afin de pouvoir les interpréter; d'injecter un engagement personnalisé dans son exécution des mouvements; d'autoévaluer sa performance de façon critique; de mémoriser et d'exécuter efficacement des séquences de mouvements. Acquisition d'habiletés techniques inhérentes au style de danse demandé et portant entre autres sur l'alignement corporel, le transfert du poids dans le mouvement, les composantes d'exécution du mouvement, l'aisance d'exécution du mouvement dansé, la mémorisation et l'exécution. Ce cours exige la présence de deux professeurs durant le trimestre. L'étudiant rencontrera les objectifs du cours à travers deux approches pédagogiques différentes.

Préalable(s): DAN4014 Entraînement avancé II

DAN523X Spectacle chorégraphique dirigé : répertoire de ... (6 cr.)

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'interpréter devant un public une ou des œuvres du répertoire du chorégraphe responsable du cours en respectant les exigences techniques et artistiques de l'œuvre ou des œuvres; de maîtriser son interprétation de l'œuvre ou des œuvres durant l'ensemble des représentations; d'utiliser ses acquis en technique et en interprétation pour répondre aux demandes du chorégraphe. Ateliers portant sur l'apprentissage et la mémorisation du vocabulaire et de la structure d'une ou de quelques œuvres du répertoire du chorégraphe responsable du cours, les répétitions et le travail d'interprétation en studio, la mise en forme définitive de l'œuvre ou des œuvres dans l'espace théâtral, les répétitions en théâtre (techniques, générales). Spectacles publics, incluant la préparation individuelle à l'interprétation de l'œuvre en termes d'éléments scéniques (maquillage, costumes, etc.) et d'éléments psychologiques et physiques (échauffements, concentration, mise en disponibilité, etc.).

Extraits d'œuvres du répertoire du chorégraphe.

Préalable(s): DAN303X Interprétation III

DAN5286 Chorégraphie

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de développer un projet chorégraphique et de le mener à terme; générer et articuler les éléments chorégraphiques pour la scène et pour l'écran permettant la matérialisation du projet; choisir et diriger les ressources humaines sollicitées pour la mise en forme, la réalisation et l'exécution du projet (interprètes, collaborateurs); identifier à travers sa propre démarche et celle d'autres créateurs les enjeux et la mécanique de la création artistique; remettre en question ses modes de fonctionnement en situation de création afin de permettre l'émergence d'intuitions et leur prééminence sur les savoir-faire; communiquer par écrit un projet chorégraphique, expérimenter la création pour un groupe. Étapes de création et d'exécution du projet chorégraphique de l'étudiant. Les étudiants chorégraphes choisissent leurs interprètes parmi les étudiants inscrits au cours «rôles d'interprétation».

Ce cours est suivi d'un laboratoire de trois heures.

Préalable(s): DAN4280 Atelier chorégraphique

DAN5288 Production et mise en marché d'un événement

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de décrire les tâches, les rôles et les responsabilités des différents intervenants reliés à un groupe de production responsable d'un événement artistique; de maîtriser divers aspects concernant la coordination et l'administration d'une production d'événement artistique; d'établir un échéancier de travail pour chacune des étapes de production; d'analyser et élaborer des stratégies de publicité et de mise en marché pour un éventail d'événements artistiques en danse; de développer des outils de promotion favorisant le développement du public pour la danse; de saisir les différents contextes de diffusion et comprendre l'impact de ces lieux sur la mise en marché d'un événement artistique et le développement du public cible. Production d'un événement artistique: organisation d'un groupe de production; élaboration d'un budget de production; élaboration d'un échéancier de travail pour les différents secteurs de production. Mise en marché d'un événement artistique en danse: connaissance du produit artistique et de stratégies de mise en marché; analyse et élaboration d'outils de promotion; étude des aspects reliés au développement du public.

DAN5290 Introduction à la vidéodanse de création

Ce cours vise à développer les capacités d'expression artistique de l'étudiant dans un contexte de vidéochorégraphie. Les apprentissages s'articulent autour de l'élaboration et de la réalisation de courtes études vidéochorégraphiques permettant des questionnements sur le langage de la danse à l'écran. De par son approche, ce cours de formation de base permet à l'étudiant d'apprivoiser les différentes étapes et de s'initier à l'ensemble des tâches qui régissent une création vidéochorégraphique tout en lui permettant d'acquiescer dans un contexte d'échange et de collaboration les connaissances en interprétation, création et vidéo mises en jeu par la danse à l'écran. Processus de création en vidéodanse: notions théoriques et simulations pratiques. Étapes de préproduction, production et post-production: liens artistiques et techniques, la scénarisation en vidéodanse. Tâches et techniques inhérentes à la production vidéochorégraphique: introduction théorique, démonstrations, initiation. Initiation théorique et pratique à la captation, la réalisation et au montage en vidéodanse. Conception, élaboration et réalisation d'études vidéographiques. Mise en question de la symbolique et de l'espace chorégraphiques en contexte de vidéodanse.

DAN5520 Production de spectacle II

Coordination générale et gestion appliquée à la production des spectacles chorégraphiques I et II. Réalisation de la régie, de la sonorisation, des éclairages, des costumes; organisation de l'espace scénique. Pour les étudiants ayant une formation plus poussée (qui ont suivi les cours ETH3300, ETH3040, DAN5530), il leur sera possible de faire un travail de conception visuelle.

Ce cours est suivi de travaux de laboratoire d'une durée de trois heures.

DAN6213 Rôles d'interprétation

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'interpréter plusieurs rôles de nature variée; de choisir ses chorégraphes et justifier ses choix; d'assumer l'interprétation de ses rôles en faisant preuve de responsabilité; d'identifier ses forces et ses lacunes afin de parfaire et d'optimiser ses acquis en interprétation; d'effectuer une autoévaluation critique de ses performances d'interprétation; de situer sa pratique

dans une perspective de formation continue. Étude de situations d'apprentissage choisies parmi les cours de chorégraphie, spectacle chorégraphique libre, vidéodanse dirigée et libre ou parmi les projets de mémoire (création) d'étudiants inscrits à la maîtrise en danse de l'UQAM.

Préalable(s): DAN422X Spectacle chorégraphique dirigé : création de ... (6 cr.)

DAN6215 Rôles d'interprétation

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'interpréter plusieurs rôles de nature variée; de choisir ses chorégraphes et justifier ses choix; d'assumer l'interprétation de ses rôles en faisant preuve de responsabilité; d'identifier ses forces et ses lacunes afin de parfaire et d'optimiser ses acquis en interprétation; d'effectuer une autoévaluation critique de ses performances d'interprétation; de situer sa pratique dans une perspective de formation continue. Étude de situations d'apprentissage choisies parmi les cours de chorégraphie, spectacle chorégraphique libre, vidéodanse dirigée et libre ou parmi les projets de mémoire (création) d'étudiants inscrits à la maîtrise en danse de l'UQAM.

Préalable(s): DAN422X Spectacle chorégraphique dirigé : création de ... (6 cr.)

DAN6223 Rôles d'interprétation

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'interpréter plusieurs rôles de nature variée; de choisir ses chorégraphes et justifier ses choix; d'assumer l'interprétation de ses rôles en faisant preuve de responsabilité; d'identifier ses forces et ses lacunes afin de parfaire et d'optimiser ses acquis en interprétation; d'effectuer une autoévaluation critique de ses performances d'interprétation; de situer sa pratique dans une perspective de formation continue. Étude de situations d'apprentissage choisies parmi les cours de chorégraphie, spectacle chorégraphique libre, vidéodanse dirigée et libre ou parmi les projets de mémoire (création) d'étudiants inscrits à la maîtrise en danse de l'UQAM.

Préalable(s): DAN422X Spectacle chorégraphique dirigé : création de... (6 cr.)

DAN6225 Rôles d'interprétation

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'interpréter plusieurs rôles de nature variée; de choisir ses chorégraphes et justifier ses choix; d'assumer l'interprétation de ses rôles en faisant preuve de responsabilité; d'identifier ses forces et ses lacunes afin de parfaire et d'optimiser ses acquis en interprétation; d'effectuer une autoévaluation critique de ses performances d'interprétation; de situer sa pratique dans une perspective de formation continue. Étude de situations d'apprentissage choisies parmi les cours de chorégraphie, spectacle chorégraphique libre, vidéodanse dirigée et libre ou parmi les projets de mémoire (création) d'étudiants inscrits à la maîtrise en danse de l'UQAM.

Préalable(s): DAN422X Spectacle chorégraphique dirigé : création de ... (6 cr.)

DAN6233 Rôles d'interprétation

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'interpréter plusieurs rôles de nature variée; de choisir ses chorégraphes et justifier ses choix; d'assumer l'interprétation de ses rôles en faisant preuve de responsabilité; d'identifier ses forces et ses lacunes afin de parfaire et d'optimiser ses acquis en interprétation; d'effectuer une autoévaluation critique de ses performances d'interprétation; de situer sa pratique dans une perspective de formation continue. Étude de situations d'apprentissage choisies parmi les cours de chorégraphie, spectacle chorégraphique libre, vidéodanse dirigée et libre ou parmi les projets de mémoire (création) d'étudiants inscrits à la maîtrise en danse de l'UQAM.

Préalable(s): DAN422X Spectacle chorégraphique dirigé : création de ... (6 cr.)

DAN6235 Rôles d'interprétation

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable d'interpréter plusieurs rôles de nature variée; de choisir ses chorégraphes et justifier ses choix; d'assumer l'interprétation de ses rôles en faisant preuve de responsabilité; d'identifier ses forces et ses lacunes afin de parfaire et d'optimiser ses acquis en interprétation; d'effectuer une autoévaluation critique de ses performances d'interprétation; de situer sa pratique dans une perspective de formation continue. Étude de situations d'apprentissage choisies parmi les cours de chorégraphie, spectacle chorégraphique libre, vidéodanse dirigée et libre ou parmi les projets de mémoire (création) d'étudiants inscrits à la maîtrise en danse de l'UQAM.

Préalable(s): DAN422X Spectacle chorégraphique dirigé : création de ... (6 cr.)

DAN6282 Spectacle chorégraphique libre (6 cr.)

À partir du projet chorégraphique réalisé dans le cadre du cours «chorégraphie», ce cours vise à rendre l'étudiant capable de mener à terme un projet de spectacle chorégraphique et, plus spécifiquement, d'effectuer une analyse critique de sa production chorégraphique (cours chorégraphie); d'effectuer les correctifs, modifications, ajouts, retraits appropriés; d'effectuer la mise en espace de représentation des éléments chorégraphiques; de collaborer avec les autres créateurs impliqués dans la production du spectacle; de diriger les ressources humaines liées au projet; d'assurer les impératifs techniques et de production; d'assurer les représentations publiques de son spectacle; d'effectuer un retour critique sur son écriture chorégraphique, sur la prestation de ses interprètes et celle de ses collaborateurs techniques et artistiques. Étapes de réalisation du projet chorégraphique, allant de l'expérimentation, l'apprentissage, la structuration de l'œuvre, à sa mise en forme définitive dans l'espace théâtral. Relation avec les interprètes et les collaborateurs techniques et artistiques.

Condition d'accès: Avoir reçu l'autorisation de la direction du programme après avoir été recommandé par le jury d'évaluation.

Préalable(s): DAN5286 Chorégraphie

DAN6291 Vidéodanse libre (5 cr.)

À partir du projet chorégraphique réalisé dans le cadre du cours «chorégraphie», ce cours vise à rendre l'étudiant capable de mener à terme un projet de vidéodanse et, plus spécifiquement, d'effectuer une analyse critique de sa production chorégraphique (cours chorégraphie); d'effectuer les correctifs, modifications, ajouts, retraits appropriés au scénario vidéochorégraphique; de diriger les répétitions en fonction de l'artistique et de la technique; d'effectuer les captations du produit chorégraphique; de collaborer avec les autres créateurs impliqués dans la production du spectacle; de diriger les ressources humaines techniques et artistiques liées au projet; d'assurer les impératifs techniques et artistiques (préproduction, production, post-production); d'effectuer le montage de sa vidéodanse (une copie sera déposée au département); d'effectuer un retour critique sur son écriture vidéochorégraphique, sur la prestation de ses interprètes et celle de ses collaborateurs techniques et artistiques. Étapes de réalisation du projet vidéochorégraphique, allant de l'expérimentation, l'apprentissage, la structuration de l'œuvre, à sa mise en forme définitive (préproduction, production, post-production). Relation avec les interprètes et les collaborateurs techniques et artistiques. Initiation au montage vidéo non linéaire.

Condition d'accès: Note A-

Préalable(s): DAN5286 Chorégraphie; DAN5290 Introduction à la vidéodanse de création

FAM1010 Atelier d'écriture en art

Ce cours a pour objectif de développer chez les étudiants en art qui éprouvent des difficultés en français écrit, le sens de l'écriture et de l'organisation de la pensée et du texte. Ce cours vise, à partir d'exercices pratiques d'écriture reliés étroitement à la discipline artistique particulière ou aux champs d'intérêt de l'étudiant, à développer des aptitudes pour l'expression écrite: choix du sujet, planification de la rédaction et organisation des idées, structure de la phrase et précision du vocabulaire. Développement de l'argumentation et expression du sens critique. Exploitation des ressources expressives et créatives de la langue.

FAM1110 Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII^e siècle au XXI^e siècle)

Introduction aux formes théâtrales et spectaculaires de la modernité. Aperçu de leurs interactions avec la société et les autres arts (peinture, musique, littérature, etc.).

Études des esthétiques scéniques occidentales du 18^e au 21^e siècle à partir de réalisations théâtrales majeures et d'autres productions artistiques (opéra, danse, performance, installation) marquant. Analyse des conditions d'émergence et des filiations de pensée, des processus d'hybridation et des influences culturelles.

FAM4002 Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques

Ce cours est réservé aux étudiants spécialisés en enseignement des arts. Les objectifs de ce cours sont les suivants: réaliser un ou des projets de création interdisciplinaire. Comprendre et mettre à l'essai un ou des modes de collaboration interdisciplinaires. Explorer des techniques de création développées selon une conception contemporaine de l'interdisciplinarité. Ce cours est accompagné d'heures d'atelier, pour fins d'exercice, de répétition, etc. Création interdisciplinaire en art. Modalités de collaboration interdisciplinaire. (Initiation à l'approche REPÈRE, développée par Jacques Lessard, sur la création de groupe). Pratique réflexive de la création interdisciplinaire.

Condition d'accès: Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir complété 60 crédits dans son programme de préparation à l'enseignement des arts.

FAM4003 Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique

Ce cours est réservé aux étudiants spécialisés en enseignement des arts. Les objectifs de ce cours sont les suivants: réaliser un ou des projets de création interdisciplinaire. Comprendre et mettre à l'essai un ou des modes de collaboration interdisciplinaires. Explorer des techniques de création développées selon une conception contemporaine de l'interdisciplinarité. Ce cours est accompagné d'heures d'atelier, pour fins d'exercice, de répétition, etc. Création interdisciplinaire en art. Modalités de collaboration interdisciplinaire. (Initiation à l'approche REPÈRE, développée par Jacques Lessard.) Pratique réflexive de la création interdisciplinaire.

Condition d'accès: Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir complété 60 crédits dans son programme de préparation à l'enseignement des arts.

FAM4004 Atelier de création interdisciplinaire en musique

Ce cours est réservé aux étudiants spécialisés en enseignement des arts. Les objectifs de ce cours sont les suivants: réaliser un ou des projets de création interdisciplinaire. Comprendre et mettre à l'essai un ou des modes de collaboration interdisciplinaires. Explorer des techniques de création développées selon une conception contemporaine de l'interdisciplinarité. Ce cours est accompagné d'heures d'atelier, pour fins d'exercice, de répétition, etc. Création interdisciplinaire en art. Modalités de collaboration interdisciplinaire. (Initiation à l'approche REPÈRE, développée par Jacques Lessard.) Pratique réflexive de la création interdisciplinaire.

Condition d'accès: Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir complété 60 crédits dans son programme de préparation à l'enseignement des arts.

FAM4005 Atelier de création interdisciplinaire en danse

Ce cours est réservé aux étudiants spécialisés en enseignement des arts. Les objectifs de ce cours sont les suivants: réaliser un ou des projets de création interdisciplinaire. Comprendre et mettre à l'essai un ou des modes de collaboration interdisciplinaires. Explorer des techniques de création développées selon une conception contemporaine de l'interdisciplinarité. Ce cours est accompagné d'heures d'atelier, pour fins d'exercice, de répétition, etc. Création interdisciplinaire en art. Modalités de collaboration interdisciplinaire. (Initiation à l'approche REPERE, développée par Jacques Lessard.) Pratique réflexive de la création interdisciplinaire.

Condition d'accès: Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir complété 60 crédits dans son programme de préparation à l'enseignement des arts.

FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec

Ce cours vise à comprendre l'évolution du système d'éducation québécois et de la profession enseignante, à situer le milieu scolaire dans la société québécoise et à aider l'enseignant ou le futur enseignant à se situer dans son milieu professionnel. Étude de lois et règlements actuels régissant le système scolaire, tels la Loi sur l'instruction publique et les régimes pédagogiques du préscolaire-primaire et du secondaire. Étude et analyse des structures: ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Commission scolaire, Conseil supérieur de l'éducation, Conseil d'établissement et autres comités de l'école. École primaire, école secondaire, vie d'établissement: fonctionnement administratif; organisation du travail; collaboration entre enseignants; relations entre l'enseignant et les parents, les autres personnels scolaires et les professionnels non-enseignants. Dynamique des relations de travail et rôle du syndicalisme enseignant. Convention collective, statut d'emploi, conditions de travail et rémunération. Processus d'embauche et insertion des enseignants débutants. Réseau collégial et universitaire. Débats et enjeux sociaux, organisationnels et administratifs, dans le contexte de la réforme de l'éducation au Québec. Ce cours peut se donner en salle multimédia (avec micro-ordinateur) et exige quinze heures de travaux pratiques encadrés (avec des auxiliaires appropriés) en laboratoire de micro-informatique.

FPE3650 Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement

Ce cours adopte une approche par projet, centrée sur la réalisation de productions multimédias à caractère formatif, directement utilisables auprès des élèves lors des stages. Cela implique l'utilisation d'outils de création de matériel didactique, de recherche et de diffusion de l'information ainsi que des apprentissages techniques variés selon une démarche structurée: planification, scénarisation, acquisition et traitement d'objets multimédias avec des outils spécialisés mais usuels, intégration du multimédia et des interactions. Les productions multimédias utilisent un format universel compatible avec tous les environnements d'exploitation disponibles en milieu scolaire. Les acquis réalisés posent les bases techniques et théoriques d'une utilisation des TIC à des fins de gestion de l'enseignement et de développement professionnel. Ils favorisent également une réflexion sur les conditions d'utilisation des TIC en milieu scolaire et de leur exploitation en classe. Ce cours se donne en laboratoire de micro-informatique et nécessite, pour chaque heure de cours, une heure de laboratoire pour la réalisation des travaux pratiques. Toutes les heures de laboratoire sont encadrées.

HAR1025 Sources et caractéristiques de l'art moderne et contemporain: XIX^e et XX^e siècles

Ce cours vise à initier l'étudiant aux principales tendances qui, en Occident, marquent le passage du mode de représentation classique jusqu'aux problématiques modernes, modernistes et post-modernes. Caractéristiques principales des courants qui ont permis l'avènement du vocabulaire moderne et contemporain dans le domaine des arts plastiques. Synthèse historique où pourront être étudiés le passage du néo-classicisme au romantisme, le réalisme, l'impressionnisme, le post-impressionnisme, le symbolisme, l'expressionnisme, le fauvisme, le cubisme, le surréalisme, l'abstraction géométrique et gestuelle, l'art conceptuel, le pop-art, les problématiques post-modernes - comme l'installation, le happening, la performance, les œuvres in situ, etc.

KIN2660 Introduction à l'étude kinésiologique de la danse

Ce cours vise à permettre aux étudiants de prendre conscience des composantes anatomiques, biomécaniques, cinésiologiques et neurocinétiques du mouvement en danse et de les aider à optimiser, dans la limite de leurs capacités, leur performance de danseurs. Analyse du mouvement en danse et de ses exigences spécifiques: anatomie fonctionnelle, éléments de biomécanique, de cinésiologie et de neurocinétique. Notions de physiologie à la base de l'entraînement et de la performance des danseurs. Sensibilisation aux contraintes et aux conditions nécessaires à la saine pratique de la danse, notions élémentaires de traumatologie. Initiation à l'autoévaluation des capacités de mouvement. Cours réparti sur deux trimestres. Exposés et mises en situation.

LIN1009 Apprentissage de la grammaire du français écrit I

Ce cours est destiné aux locuteurs francophones qui éprouvent des difficultés en français écrit et qui désirent remédier à leurs lacunes en grammaire. Il vise à ce que l'étudiant: - acquière la connaissance d'un certain nombre de règles concernant l'orthographe grammaticale, la syntaxe de la phrase et la ponctuation; - soit capable de faire l'analyse nécessaire pour appliquer ces règles. Il utilise le processus inductif d'apprentissage caractérisé par la découverte de la règle grammaticale à partir de l'observation de faits linguistiques pertinents, réduit au minimum l'utilisation du métalangage en tablant sur les connaissances implicites

et les connaissances de la grammaire scolaire, et permet le développement d'automatismes par des exercices de réinvestissement des connaissances acquises. Son contenu, fondé sur l'analyse des erreurs les plus fréquentes rencontrées dans les écrits des étudiants universitaires, est le suivant: désinences personnelles; accord du verbe; verbes transitifs et intransitifs; particularités orthographiques des verbes, formation du futur et du conditionnel, emploi des auxiliaires, pronoms relatifs, homophones, accord du participe passé, orthographe lexicale, impératif, emploi des prépositions, ponctuation, élision.

MUS1004 Atelier d'audition I

Écoute dirigée de quelques chefs-d'œuvre du répertoire instrumental ou vocal. Sensibilisation à différents genres et formes du langage musical. Situation du contexte historique et culturel. Sélection d'œuvres déterminée au début du trimestre.

MUS4900 Diagnostic et gestion des apprentissages en arts

Ce cours vise à former les étudiants à l'analyse des problématiques relatives aux apprentissages, à la gestion des groupes-classes et à l'enseignement personnalisé des arts; à développer chez les étudiants un processus de raisonnement pédagogique afin qu'ils déterminent les éléments qui causent problème, génèrent des solutions plausibles, choisissent et élaborent des stratégies ou des plans d'intervention ainsi que leurs moyens d'évaluation. Les savoirs qui sont inhérents aux différents paramètres liés à la situation pédagogique en arts; modes de fonctionnement et de gestion des groupes-classes d'arts, planification, évaluation et gestion des apprentissages artistiques, stratégies d'apprentissage artistique, erreurs types et difficultés rencontrées par les élèves dans les différents apprentissages relatifs à l'interprétation et à la création en arts, caractéristiques des élèves, compétences disciplinaires et transversales, caractéristiques de l'enseignant et du milieu. Condition d'accès: Avoir réussi les deux premiers stages du programme de formation à l'enseignement d'une discipline artistique (stage d'exploration et stage au préscolaire-primaire) ou avoir une expérience pertinente en enseignement collectif d'une discipline artistique.

PSY2634 Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à: connaître les différentes étapes de développement de l'enfant entre six et dix-huit ans tout en ayant en perspective les variations individuelles et culturelles de même que les facteurs environnementaux, biologiques et génétiques qui influencent le développement de l'individu; exprimer un point de vue personnel sur l'ensemble des questions qui touchent la psychologie du développement de l'enfance et de l'adolescence; appliquer les notions acquises dans ce cours à son domaine d'étude ou de travail et dans leurs relations éducatives avec des enfants et des adolescents. Aperçu historique et socioculturel des conceptions de l'enfance et de l'adolescence. Étapes du développement de l'enfant de la naissance à l'âge scolaire. Grandes étapes du développement physique, psychomoteur, cognitif, socioaffectif et psychosexuel de 6 à 18 ans.

BACCALAURÉAT EN DANSE - COHORTE 2009

Concentration Pratiques artistiques (7107) profil interprétation (90 crédits)

A1 1 DAN1018 Technique IA	2 DAN1033 Le mouvement dansé	3 DAN104X Interprétation I	4 KIN2660 Introduction à l'étude kinésiologique de la danse (cours-année)	5 DAN1040 Histoire de la danse au XXe siècle	6 DAN2061 Laboratoire d'apprentissage en danse; créer, interpréter, apprécier
H1 7 DAN1019 Technique IB (DAN1018)	8 DAN1022 Fondements du mouvement selon l'éducation somatique	9 DAN205X Interprétation II (DAN104X)	4 KIN2660 Introduction à l'étude kinésiologique de la danse (cours-année)	10 DAN2057 Les contextes de formation en danse: observation et analyse des pratiques de communication	
A2 11 DAN2016 Technique II (DAN1019)	12 DAN204X Atelier somatique en danse	13 DAN3080 Introduction à l'écriture chorégraphique	14 DAN404X Improvisation à la manière de...	15 DAN303X Interprétation III (DAN205X)	16 MUS1004 Atelier d'audition I
H2 * DAN3014 Entraînement avancé I (Pour les étudiants en pratiques artistiques: DAN2016. Pour les étudiants en enseignement: DAN2019 ; DAN2021)	17 DAN422X Spectacle chorégraphique dirigé : création de ... (6 cr.) (DAN303X)	18 DAN2040 Histoire de la danse au Québec	19 DAN4020 Esthétique chorégraphique contemporaine		
E1	20 DAN4280 Atelier chorégraphique (DAN3080)	21 Cours optionnel en dehors du champ de spécialisation de la danse, non siglé DAN ou DAM (3)			
A3 * DAN4014 Entraînement avancé II (DAN3014)	22 DAN523X Spectacle chorégraphique dirigé : répertoire de ... (6 cr.) (DAN303X)	23 DAN6213 Rôles d'interprétation (DAN422X) à DAN6235 Rôles d'interprétation (DAN422X)	24 HAR1025 Sources et caractéristiques de l'art moderne et contemporain: XIXe et XXe siècles		
H3 * DAN5014 Entraînement préprofessionnel (DAN4014)	25 DAN6213 Rôles d'interprétation (DAN422X) à DAN6235 Rôles d'interprétation (DAN422X)	26 FAM1110 Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIIIe siècle au XXIe siècle)	27 DAN4220 Danse et société	28 Cours optionnel en dehors du champ de spécialisation de la danse, non siglé DAN ou DAM (3)	

(*) Cours obligatoires non comptabilisés pour fins de diplomation.

N.B. : 6 crédits en rôles d'interprétation (3 crédits en spectacle chorégraphique libre et 3 crédits en chorégraphie).

BACCALURÉAT EN DANSE - COHORTE 2009

Concentration Pratiques artistiques (7107) profil création (90 crédits)

A1 1 DAN1018 Technique IA	2 DAN1033 Le mouvement dansé	3 DAN104X Interprétation I	4 KIN2660 Introduction à l'étude kinésiologique de la danse (cours-année)	5 DAN1040 Histoire de la danse au XXe siècle	6 DAN2061 Laboratoire d'apprentissage en danse; créer, interpréter, apprécier
H1 7 DAN1019 Technique IB (DAN1018)	8 DAN1022 Fondements du mouvement selon l'éducation somatique	9 DAN205X Interprétation II (DAN104X)	4 KIN2660 Introduction à l'étude kinésiologique de la danse (cours-année)	10 DAN2057 Les contextes de formation en danse: observation et analyse des pratiques de communication	
A2 11 DAN2016 Technique II (DAN1019)	12 DAN204X Atelier somatique en danse	13 DAN3080 Introduction à l'écriture chorégraphique	14 DAN404X Improvisation à la manière de...	15 DAN303X Interprétation III (DAN205X)	16 MUS1004 Atelier d'audition I
H2 * DAN3014 Entraînement avancé I (Pour les étudiants en pratiques artistiques: DAN2016. Pour les étudiants en enseignement: DAN2019 ; DAN2021)	17 DAN422X Spectacle chorégraphique dirigé : création de ... (6 cr.) (DAN303X)	18 DAN4020 Esthétique chorégraphique contemporaine	19 DAN2040 Histoire de la danse au Québec		
E1	20 DAN4280 Atelier chorégraphique (DAN3080)	21 Cours de danse au choix (3)			
A3 * DAN4014 Entraînement avancé II (DAN3014)	22 DAN5286 Chorégraphie (DAN4280)	23 Cours optionnel en dehors du champ de spécialisation de la danse, non siglé DAN ou DAM (3)	24 Cours optionnel en dehors du champ de spécialisation de la danse, non siglé DAN ou DAM (3)	25 HAR1025 Sources et caractéristiques de l'art moderne et contemporain: XIXe et XXe siècles	
H3 ** DAN5014 Entraînement préprofessionnel (DAN4014)	26 DAN6282 Spectacle chorégraphique libre (6 cr.) (DAN5286) ou FAM4005 Atelier de création interdisciplinaire en danse	27 FAM1110 Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIIIe siècle au XXIe siècle)	28 DAN4220 Danse et société		

* Cours obligatoires non comptabilisés pour fins de diplomation.

** Cours non obligatoire et non comptabilisé pour fins de diplomation.

BACCALURÉAT EN DANSE - COHORTE 2009

Concentration Enseignement (7606) (120 crédits)

A1 1 DAN1018 Technique IA	2 DAN1033 Le mouvement dansé	3 DAN104X Interprétation I	4 KIN2660 Introduction à l'étude kinésiologique de la danse (cours-année)	5 DAN1040 Histoire de la danse au XXe siècle	6 DAN2061 Laboratoire d'apprentissage en danse; créer, interpréter, apprécier
H1 7 DAN1019 Technique IB (DAN1018)	8 DAN1022 Fondements du mouvement selon l'éducation somatique	9 DAN205X Interprétation II (DAN104X)	4 KIN2660 Introduction à l'étude kinésiologique de la danse (cours-année)	10 DAN2057 Les contextes de formation en danse: observation et analyse des pratiques de communication	11 DAM4411 Stage d'enseignement de la danse: exploration
A2 12 DAN2019 Technique II A (1 cr.) (DAN1019) * DAN2021 Technique II B (2 cr.) (DAN1019)	13 DAN3080 Introduction à l'écriture chorégraphique	14 DAN204X Atelier somatique en danse	15 DAN303X Interprétation III (DAN205X)	16 DAN404X Improvisation à la manière de...	17 DAN4301 Problématique de l'enseignement de la danse au préscolaire et au primaire
H2 * DAN3014 Entraînement avancé I (Pour les étudiants en pratiques artistiques: DAN2016. Pour les étudiants en enseignement: DAN2019 ; DAN2021)	18 2e art (3)	19 PSY2634 Psychologie du développement: période de latence et adolescence	20 ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation	21 DAN2040 Histoire de la danse au Québec	
E1		22 DAN4280 Atelier chorégraphique (DAN3080)	23 FPE3650 Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement		
A3 24 DAN4014 Entraînement avancé II (DAN3014)	25 DAN523X Spectacle chorégraphique dirigé : répertoire de ... (6 cr.) (DAN303X)	26 DAN4312 Didactique de la danse au secondaire ou DAN4301 Problématique de l'enseignement de la danse au préscolaire et au primaire			
H3 27 MUS4900 Diagnostic et gestion des apprentissages en arts (intensif)	28 FAM4005 Atelier de création interdisciplinaire en danse jumelé à FAM4002, FAM4003 ou FAM4004 (intensif)	29 DAN4220 Danse et société ou DAN4020 Esthétique chorégraphique contemporaine	30 DAM4421 Stage d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire (4 cr.)		
A4	31 FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec (intensif)	32 ASC6003 Problématiques interculturelles à l'école québécoise (intensif)	33 2e art (3)	34 DAM4431 Stage d'enseignement de la danse au secondaire (4 cr.)	
H4				35 DAM4441 Stage d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire intégration (12 cr.) OU DAM4451 Stage d'enseignement de la danse au secondaire: intégration (12 cr.)	

N.B. : Les cours intensifs sont reportés sur 8 semaines maximum.

* Cours obligatoires non comptabilisés.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le **4 mai 2010**, son contenu est sujet à changement sans préavis.